

UPPL

UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE

EQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE

**CONSULTATIONS
THÉRAPEUTIQUES
POUR AUTEURS
D'INFRACTIONS À
CARACTÈRE SEXUEL**



Les missions cliniques de l'UPPL sont définies par l'Accord de coopération Justice/Santé du 8 octobre 1998 et ont pour objectif d'améliorer la prise en charge et le traitement des délinquants sexuels.

Reconnue comme ÉQUIPE DE SANTÉ SPÉCIALISÉE, l'UPPL propose des consultations thérapeutiques et des guidances ambulatoires pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel.

La prise en charge se fait au sein d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée composée de psychiatres, psychologues, sexologues, d'un assistant social et d'un criminologue.

Les modalités de prise en charge peuvent varier selon les cas et le souhait du patient: individuel/groupe, présence du/de la conjoint(e), etc. toujours en accord l'autorité judiciaire dans le cadre d'un traitement contraint.

Le tarif des consultations est adaptable en fonction des difficultés financières rencontrées. Dans certaines situations, l'UPPL peut également confier le traitement à un thérapeute extérieur, à la demande du patient ou du thérapeute lui-même.

Des précisions sur les modalités de traitement et l'organisation des prises en charge peuvent être obtenues par téléphone ou via l'adresse email ci-dessous.

CONTACT: Unité de Psychopathologie Légale (asbl) - Equipe de santé spécialisée Rue Despars 92, 7500 Tournai
Tel : +32(0)69 888 333 Fax: +32(0)69 888 334 Email: centredappui@uppl.be Site : www.uppl.be

DIRECTEUR | Julien Lagneau

SECRETAIRES | Elodie Martin
Amandine Lagneau

EQUIPE CLINIQUE |
Psychiatre | Michel-Henri Martin
Psychologue | Marie-Hélène Plaëte
Psychologue | Clément Laloy
Psychologue | Luca Caruana
Psychologue | Dorothée Rousseau
Assistant social et
Sexologue | Bertrand Jacques
Criminologue et
Sexologue | Julien Lagneau

UPPL
UNITÉ DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE

